



Orchestre au collège Pierre de Ronsard

Votre enfant intègre le collège Pierre de Ronsard à la rentrée ? Il peut bénéficier du dispositif Orchestre au collège. Pour cela, signalez-le lors de son enregistrement en 6^{ème} au collège Pierre de Ronsard.



**inscrivez
votre
enfant !**

Besoin d'informations ?

Contactez le professeur du Conservatoire :

Francis Aubier : 06 73 45 86 67 / f.aubier@tremblayenfrance.fr

Ville de
Tremblay-en-France



Comment fonctionne l'Orchestre au collège ?

Des élèves issus de plusieurs classes de l'établissement participent à la création d'un orchestre qui va grandir et évoluer **pendant deux ans (6^{ème}, 5^{ème})**. Ce dispositif (cours et prêt de l'instrument) est entièrement gratuit.

● Comment ?

L'élève suit **2h de cours par semaine, incluses dans son emploi du temps sur le temps scolaire** ; 1h pour l'instrument (flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone, trompette ou violoncelle), 1h en orchestre.

● Où ?

Tous les cours se passent au collège Pierre de Ronsard. Des concerts sont régulièrement organisés à Tremblay-en-France.

● Avec qui ?

Les séances sont encadrées par des professeurs du conservatoire. Ils développent une pédagogie et un répertoire adaptés.

● Pourquoi ?

Pour les enfants, jouer ensemble les aide à se construire et à vivre ensemble. La pratique musicale a une influence positive sur leur vie scolaire, tout comme sur leur développement personnel.